



Cham'riders

9 - 11 ans
12 - 14 ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.

Vallée de Chamonix/Montvauthier

Cham'riders

Chalet Montvauthier Réf. 074003001

Les amateurs d'adrénaline et de sensations fortes ne vont pas être déçus ! Ils devront d'abord franchir les racines et les cailloux qui parsèment le chemin de VTT qui traverse la Vallée de Chamonix. Ils devront ensuite dévaler les impressionnants toboggans de l'espace aquatique de Chamonix. S'il leur reste du courage, ce sont les ateliers des parcours « bleu », « rouge » (et peut-être « noir » ?) du parc accrobranche qu'ils devront franchir avant de pouvoir prétendre débouler sur les 1300m de piste de luge sur rail !

Le centre :

Le chalet se sépare en 2 ailes d'hébergement de 2 étages chacune, reliées par un bâtiment central (salles d'activités, salle à manger et vestiaires). Le chalet peut accueillir jusqu'à 100 enfants. Le nombre de places dans les chambres varie de 2 à 5 lits. Toutes nos chambres sont équipées de sanitaires complets. Le centre dispose également d'une bibliothèque, d'une ludothèque, d'une salle de soins et d'une salle de spectacle.

Vacances Pour Tous - 21 rue Saint Fargeau - CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379

Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04 - Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

Activités

VTT : Encadrée par un moniteur diplômé, la descente de la Vallée de Chamonix est relativement facile et est donc accessible à tous les enfants qui ont déjà fait un peu de vélo et qui n'ont pas peur des chemins accidentés. Au départ, le moniteur propose quelques exercices pour contrôler le niveau des enfants, pour rappeler quelques règles de sécurité et de fonctionnement d'un VTT. Les chemins empruntés pour la descente sont larges et parsemés de quelques obstacles. Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et Argentière/Chamonix se font en train (environ 30-40 minutes de trajet). Le groupe est constitué d'une douzaine d'enfants, encadrés par 1 animateur en plus du moniteur diplômé. L'activité a lieu sur une demi-journée.

>> Attention : Il est indispensable d'indiquer la taille de l'enfant au moment de l'inscription.

Espace aquatique de Chamonix : La piscine de Chamonix est entourée d'un grand parc de verdure dans lequel il est agréable de se promener. La piscine est composée de 2 parties : l'intérieur, avec le toboggan-tube à sensations, un grand bain et un bassin pour les enfants, et l'extérieur avec des plus petits toboggans, une pataugeoire et un grand bassin. Les enfants restent en petits groupes afin que les animateurs restent toujours à proximité. Ceux qui sont le moins à l'aise dans l'eau restent dans les parties où ils ont pied.

Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et Chamonix se font en train (30 minutes de trajet).

Le groupe est constitué d'une vingtaine d'enfants, encadrés par 2 à 3 animateurs. L'activité a lieu sur une demi-journée.

>> Attention : Les garçons doivent avoir un slip de bain, les caleçons ne sont pas autorisés.

Accrobranche : Le site des Gaillands, à mi-chemin entre Chamonix et les Houches, est un site particulièrement agréable (lac de pêche, paroi d'escalade, parc accrobranche et chemins de balade en forêt face au Glacier des Bossons). Les enfants profitent d'une journée sur place pour s'initier à l'accrobranche sur les parcours adaptés à leur taille et à leur âge, du plus accessible au plus sensationnel. Les parcours sont surveillés par des professionnels qui restent au sol, les enfants sont accompagnés sur les différents ateliers par les animateurs.

Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et le Parc accrobranche des Gaillands se font en train (environ 20 minutes de trajet). Le groupe est constitué d'une vingtaine d'enfants maximum, encadrés par 2 animateurs. L'activité a lieu sur une demi-journée.

Luge d'été : La luge d'été «Alpine'Coaster» de Chamonix est moderne et sécurisante car elle est montée sur un rail métallique. La piste mesure 1300m de long, avec des jumps, des virages et des vrilles à 540°!

Les enfants font autant de descentes qu'ils peuvent en 1h (soit entre 4 et 7 descentes en fonction de l'affluence). Ils montent à 2 par luge et peuvent changer de place et de partenaire d'une descente à l'autre. Chaque luge est équipée de freins pour que chaque binôme gère sa vitesse.

Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et Chamonix se font en train (30 minutes de trajet). Le groupe est constitué d'une vingtaine d'enfants, encadrés par 2 animateurs. L'activité a lieu sur une demi-journée.

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

Vie Quotidienne

1 animateur pour 10 enfants encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'un directeur de structure, d'un directeur des séjours et d'une assistante sanitaire. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier économe et son aide préparent les repas.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

L'alimentation : les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le repas est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage, au nettoyage des tables...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Linge : Pour les enfants qui restent plus de 8 jours, le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours d'une semaine, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.



Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre ou au point de rendez-vous.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : <http://www.fol74.org/infos-pratiques>

Relations Parents/ Enfants

Courrier : nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues, afin d'être sûr qu'elles arrivent à temps nous vous recommandons de les envoyer avant le début du séjour. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone : si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 18h et 19h en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

Argent de poche

Une somme de 10 € par semaine semble largement suffisante. Cette somme est à remettre à un animateur en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous aurez reçue avec la convocation de départ. Si vous utilisez un porte monnaie, n'oubliez pas d'indiquer les noms et prénoms de votre enfant dessus.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.



Transports

Voyage en train jusqu'à Annecy ou Lyon. Transfert en car de la gare au centre, trajet d'environ 1 heure depuis Annecy, avec une compagnie de Haute-Savoie avec laquelle nous sommes en partenariat depuis plus de 10 ans. Le voyage s'effectue de jour.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera envoyée 10 jours avant le départ.

MEMO – A REMETTRE LE JOUR DU DEPART

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

Bon séjour avec UFOVAL 74 – Vacances Pour Tous !



Trousseau type Montagne

Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	<i>CONSEILLÉ</i>	<i>DANS LA VALISE</i>	<i>SUR SOI</i>	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE -SHIRT, POLOS	6				
PULL ou SWEET dont 2 Chauds	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDAS ou PANTACOURT	4				
PANTALON	4				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAIN	1				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	2				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					



12 - 14 ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.
- Test d'aisance aquatique.

Vallée de Chamonix/Montvauthier

Cham'ale

Chalet Montvauthier Réf. 074003001

Et non ! Ce n'est pas un séjour où l'on mange des guimauves colorées toute la journée ! C'est plutôt une semaine durant laquelle il va falloir se mouiller... dans un torrent lors d'une sortie en canyoning et dans un lac lors d'une session en Aqua Park (parcours et jeux gonflables directement dans l'eau). Théoriquement, on ne va pas dans l'eau lors de la sortie en rafting, mais on ne sait jamais ce qui peut se passer ;)... Pour remettre les pieds sur terre, une promenade panoramique au Lac Vert sera également au programme.

Le centre :

Le chalet se sépare en 2 ailes d'hébergement de 2 étages chacune, reliées par un bâtiment central (salles d'activités, salle à manger et vestiaires). Le chalet peut accueillir jusqu'à 100 enfants. Le nombre de places dans les chambres varie de 2 à 5 lits. Toutes nos chambres sont équipées de sanitaires complets. Le centre dispose également d'une bibliothèque, d'une ludothèque, d'une salle de soins et d'une salle de spectacle.



Rafting

Le rafting est une aventure hors du commun qui permet de découvrir les joies d'un sport en eaux vives avec un moniteur diplômé. Les enfants parcourent les courants de l'Arve qui prend sa source dans le massif du Mont-Blanc, puis dévalent les rapides de cette rivière sur une embarcation gonflable. Les enfants sont par groupe de 8 maximum par bateau, accompagné d'un moniteur. Ce sport est l'occasion idéale pour développer un esprit d'équipe au beau milieu d'un cadre naturel épatant.

Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et Chamonix se font en minibus (environ 15 min). Le groupe est constitué de 8 enfants maximum, encadrés par 1 animateur en plus du moniteur diplômé. L'activité a lieu sur une demi-journée.

>> *Attention : Il est indispensable d'indiquer la taille et la pointure de l'enfant au moment de l'inscription*

Test d'aisance aquatique obligatoire

Canyoning

La vallée de Chamonix offre des «spots» exceptionnels pour la pratique du canyoning. Les enfants glissent dans des toboggans naturels, font des sauts dans des bassins ou encore des descentes en rappel, ils alternent la nage et la randonnée aquatique. Ils découvrent l'un des plus beaux canyons de la vallée accompagnés par un moniteur expérimenté, en toute sécurité.

Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et le canyon se font en minibus (environ 30 min). Le groupe est constitué de 8 enfants maximum, encadrés par 1 animateur en plus du moniteur diplômé. L'activité a lieu sur une demi-journée.

>> *Attention : Il est indispensable d'indiquer la taille et la pointure de l'enfant au moment de l'inscription*

Test d'aisance aquatique obligatoire

Aqua Park

Les différents modules de l'Aqua Park sont installés directement dans le lac de Passy, dans un périmètre sécurisé et surveillé. Jumps, virages, boudins cylindriques, trous et autres obstacles parsèment le parcours. Qui saura tous les franchir sans tomber dans l'eau ?

Les trajets aller/retour se font en car ou minibus (environ 15 minutes), l'activité est encadrée par les animateurs, le prestataire (Aqua Park) est garant de la surveillance de la baignade. L'activité a lieu sur une demi-journée.

Le Lac Vert

Le **lac Vert** est un lac naturel situé sur la commune de Passy. Il se caractérise par une eau transparente et dont la teinte verte qui lui a conféré son nom résulte de la présence de cyanobactéries. Le lac est un site naturel classé.

La promenade pour s'y rendre amène les enfants à découvrir de magnifiques vues sur le mont blanc et les montagnes avoisinantes.

Les trajets aller/retour (jusqu'au point de départ de la promenade) se font en car ou minibus (environ 10 minutes), l'activité est encadrée par les animateurs. L'activité a lieu sur une demi-journée.

Vie Quotidienne

1 animateur pour 10 enfants encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'un directeur de structure, d'un directeur des séjours et d'une assistante sanitaire. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier économe et son aide préparent les repas.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

L'alimentation : les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le repas est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage, au nettoyage des tables...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Linge : pour les enfants qui restent plus de 8 jours, le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours d'une semaine, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.



Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre ou au point de rendez-vous.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : <http://www.fol74.org/infos-pratiques>

Relations Parents/ Enfants

Courrier : nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues, afin d'être sûr qu'elles arrivent à temps nous vous recommandons de les envoyer avant le début du séjour. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone : si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 18h et 19h en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

Argent de poche

Une somme de 10 € par semaine semble largement suffisante. Cette somme est à remettre à un animateur en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous aurez reçue avec la convocation de départ. Si vous utilisez un porte monnaie, n'oubliez pas d'indiquer les noms et prénoms de votre enfant dessus.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.



Voyage en train jusqu'à Annecy ou Lyon. Transfert en car de la gare au centre, trajet d'environ 1 heure depuis Annecy, avec une compagnie de la Haute-Savoie avec laquelle nous sommes en partenariat depuis plus de 10 ans. Le voyage s'effectue de jour.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera envoyée 10 jours avant le départ.

A NOUS ADRESSER PAR MAIL
AU MOINS 7 JOURS AVANT LE DEBUT DU SEJOUR
as.montvauthier@fol74.org

- Le test d'aisance aquatique (pour les activités aquatique)
- La taille, poids, pointure de l'enfant (pour les activités aquatique)
- Toutes demandes particulières concernant la santé de l'enfant (allergie alimentaire, problèmes médicaux...)

MEMO – A REMETTRE LE JOUR DU DEPART

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'original du test d'aisance aquatique
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

Bon séjour avec UFOVAL 74 – Vacances Pour Tous !



Trousseau type Montagne

Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	<i>CONSEILLÉ</i>	<i>DANS LA VALISE</i>	<i>SUR SOI</i>	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLOS	6				
PULL ou SWEET dont 2 Chauds	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDAS ou PANTACOURT	4				
PANTALON	4				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAIN	1				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	2				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					

SEJOUR :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....
.....

Titulaire du diplôme :

.....
.....

Date de délivrance du diplôme :

Certifie que l'enfant

.....
.....

Né(e) le / /

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à le.....

Cachet et signature :





Apocalypse Game!

12 - 14 ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : www.fol74.org

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.

Vallée de Chamonix/Montvauthier

Apocalypse Game

Chalet Montvauthier Réf. 074003001

Choisis le personnage que tu incarneras tout au long de la semaine !
"Le monde a changé, le réchauffement climatique a bouleversé les équilibres, il est devenu compliqué de se déplacer, de s'alimenter. De drôles d'espèces se sont développées et rôdent aux alentours du centre". Le scénario de ce jeu immersif t'emmènera aux 4 coins de la vallée de Chamonix. Pour aller au bout de cette aventure, tu vas devoir faire preuve d'esprit d'équipe, être capable aussi bien de réaliser des défis sportifs, intellectuels que de faire la cuisine.

Si nous devons garder le scénario secret, nous pouvons tout de même te dire que cette aventure t'emmènera :

- visiter la réserve des Aiguilles Rouges,
- découvrir la forêt des Chavants et le chemin des Diligences,
- te baigner au lac de Passy
- bivouaquer au col de Plaine Joux

Le centre :

Le chalet se sépare en 2 ailes d'hébergement de 2 étages chacune, reliées par un bâtiment central (salles d'activités, salle à manger et vestiaires). Le chalet peut accueillir jusqu'à 100 enfants.

Le nombre de places dans les chambres varie de 2 à 5 lits. Toutes nos chambres sont équipées de sanitaires complets. Le centre dispose également d'une bibliothèque, d'une ludothèque, d'une salle de soin et d'une salle de spectacle.



Activités

Concept du séjour

Le groupe sera plongé dans un univers immersif imaginé autour d'une thématique et d'un scénario qui ne peuvent être dévoilés avant le séjour.

Ce scénario fera partie intégrante des activités mais aussi de la vie quotidienne, c'est une aventure à part qui commence dès l'arrivée sur le centre.

La Réserve Naturelle des Aiguilles Rouges

Formées essentiellement de roches siliceuses et cristallines, les Aiguilles Rouges constituent un observatoire privilégié, face aux glaciers et au massif du Mont-Blanc. Il s'agit d'une balade ludique, dans l'une des plus belles réserves de la Vallée de Chamonix. On y croise souvent des marmottes peu farouches mais aussi des chamois et des bouquetins. Le chemin est accessible à tous les niveaux de marche.

La balade dure environ 4 heures, en prenant le temps (et selon les conditions météo).

Les trajets aller/retour se font en train (environ 50 minutes de trajet). Le groupe est constitué d'une vingtaine d'enfants, encadrés par 2 animateurs. L'activité a lieu sur une demi-journée

La Forêt des Chavants

Entre les Houches et Servoz, la Forêt des Chavants est traversée par le légendaire chemin des Diligences, qui était la principale voie d'accès à la vallée de Chamonix il y a quelques siècles...

Bucolique et ombragée, c'est une forêt idéale pour une petite balade avec les enfants. Plusieurs temps de jeu collectif et une visite des ruines du château St Michel rythment la promenade.

Le trajet aller depuis le chalet de Montvauthier se fait en train et le trajet retour se fait à pied. Le groupe est constitué d'une vingtaine d'enfants maximum, encadrés par 2 animateurs. L'activité se déroule sur une demi-journée.

Bivouac au col de Plaine Joux

Le groupe partira pour un bivouac au col de Plaine Joux, observation des étoiles au programme mais peut-être même une soirée autour du feu pour échanger autour de l'enquête et de l'avancée du jeu.

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : <http://www.fol74.org/infos-pratiques>

Vie Quotidienne

1 animateur pour 10 enfants encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'un directeur de structure, d'un directeur des séjours et d'une assistante sanitaire. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier économe et son aide préparent les repas.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

L'alimentation : les repas, préparés par les jeunes et les animateurs, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le repas est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage, au nettoyage des tables...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Linge : pour les enfants qui restent plus de 8 jours, le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours d'une semaine, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.



Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

Relations Parents / Enfants

Courrier : nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues, afin d'être sûr qu'elles arrivent à temps nous vous recommandons de les envoyer avant le début du séjour. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone : si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 18h et 19h en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

Argent de poche

Une somme de 10 € par semaine semble largement suffisante. Cette somme est à remettre à un animateur en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous aurez reçue avec la convocation de départ. Si vous utilisez un porte monnaie, n'oubliez pas d'indiquer les noms et prénoms de votre enfant dessus.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.



Transports

Voyage en train jusqu'à Annecy ou Lyon. Transfert en car de la gare au centre, trajet d'environ 1 heure depuis Annecy, avec une compagnie de la Haute-Savoie avec laquelle nous sommes en partenariat depuis plus de 10 ans. Le voyage s'effectue de jour.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera envoyée 10 jours avant le départ.

MEMO – A REMETTRE LE JOUR DU DEPART

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

Bon séjour avec UFOVAL 74 – Vacances Pour Tous !



Trousseau type Montagne

Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	<i>CONSEILLÉ</i>	<i>DANS LA VALISE</i>	<i>SUR SOI</i>	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE -SHIRT, POLO	6				
PULL ou SWEET dont 2 chauds	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	4				
PANTALON	4				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAIN	1				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	2				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					